



**AVIS D'IMPÔT 2019**

IMPÔT SUR LE REVENU ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX  
sur les revenus de 2018

Retrouvez cet avis  
sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)  
Pour vos démarches,  
pas besoin d'original :  
il suffit de fournir une  
photocopie, vérifiable sur  
[impots.gouv.fr/verifavis](http://impots.gouv.fr/verifavis)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP BEAUNE  
SAID BEAUNE  
1 RUE GASTON ROUPNEL  
21203 BEAUNE CEDEX

0847-023851-0003

eco'pli 13 VITROLLES PIC 31.07.19 CI 0202  
MME PARENT CAROLINE  
14 RUE PIERRE JOIGNEAUX  
21200 BEAUNE



0847-023851-1-1-00-047701

Vos références

**Pour accéder à votre espace particulier**  
Numéro fiscal (C) : 13 41 297 580 252

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration  
Revenu fiscal de référence : 72 209

Référence de l'avis : 19 21 A009927 26

Adresse d'imposition au 01/01/2019 :  
14 RUE PIERRE JOIGNEAUX  
21200 BEAUNE

Numéro FIP : 210 10 83 6983437789 4  
Numéro de rôle : 011  
Date d'établissement : 10/07/2019

21051

Votre situation

**MONTANT DE VOTRE IMPÔT** 0 €

**Montant restitué** 97,00 €

Vous serez remboursé(e) prochainement par virement sur le compte :  
FR76 1100 6210 0414 0676 8000 104  
CRCA BEAUNE CENTRE  
Émetteur du virement : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Avec la mise en place le 1<sup>er</sup> janvier 2019 du prélèvement à la source, votre imposition sur les revenus non exceptionnels de 2018 est annulée. Vous conservez le bénéfice de vos réductions et crédits d'impôts.**

**Vous retrouverez plus d'informations à l'intérieur de cet avis.**

Vos démarches

- ⇒ **Sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, gérer votre prélèvement à la source, payer, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)
- ⇒ **Par téléphone :** Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source : 0 809 401 401 \*  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H  
Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact ») :  
SIP BEAUNE SAID BEAUNE 1 RUE GASTON ROUPNEL  
21203 BEAUNE CEDEX  
Tél : 03 45 42 19 21

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2021 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R\* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3<sup>e</sup> année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification. Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4<sup>e</sup> année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit le 31 décembre 2022 (il de l'article 60 de la loi de finances n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 pour 2017).

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30000€ d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal. Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

**COORDONNÉES BANCAIRES CONNUES AU TITRE DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS** (sous réserve de modification)

Votre compte bancaire : FR76 1100 6210 0414 0676 8000 104 CRCA BEAUNE CENTRE

L'acompte sur les revenus sans organisme collecteur sera prélevé sous la référence unique de mandat :

FR46ZZZ0050021C41B9G580019PAS1A

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

	Déclar. 1	Enfant(1)	Total
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>			
<b>Détail des revenus</b>			
Salaires .....	74 504		
Déduction 10% ou frais réels .....	- 7 450		
Pensions alimentaires perçues .....		4 800	
Abattement spécial de 10%.....		- 778	
Salaires, pensions, rentes nets.....	67 054	4 022	71 076
<b>Revenus perçus par le foyer fiscal</b>			
Revenus fonciers nets.....			644
<b>Revenu brut global.....</b>			
CSG déductible.....			71 720
<b>Revenu imposable.....</b>			
Revenus au taux forfaitaire .....	Taux	12,8%	Montant
Impôt sur les revenus soumis au barème 14			* 10 497
Impôt avant réductions d'impôt.....			10 497
<b>REDUCTIONS D'IMPOT 15</b>			
Forfait scolarité : Nombre d'enfants .....	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Montant de la réduction d'impôt .....	1	1	153
Dons aux oeuvres .....	30	30	20
<b>Total des réductions d'impôt 20 .....</b>			<b>- 173</b>
Impôt proportionnel.....			+ 67
<b>Impôt sur le revenu net avant corrections.....</b>			
Reprise de l'avance perçue sur réductions et crédits d'impôt.....			+ 1 499
<b>Impôt total, et reprises éventuelles, avant crédits d'impôt</b>			
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>			
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	Montant déclaré	Montant calculé	Montant retenu
Emploi salarié à domicile .....	67		67
Montant du crédit d'impôt calculé .....	4 754		4 754
Crédit d'impôt modernisation du recouvrement.....		9 543	9 543
<b>IMPOT NET</b>			
Total de l'impôt sur le revenu net, et reprises éventuelles			
<b>- 97</b>			

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

>>> Suite de votre avis

**PRELEVEMENTS SOCIAUX**

Détail des revenus	CSG	CRDS	PREL SOL
Revenus fonciers nets 45.....	644	644	644
BASE IMPOSABLE .....	644	644	644
Taux de l'imposition	9,20%	0,50%	7,50%
Montant de l'imposition.....	59	3	48
Crédit d'impôt modern. recouvrement .....	- 59	- 3	- 48
<b>Total net de l'imposition .....</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Total des prélèvements sociaux nets .....** 0

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine 49 pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2019..... 44

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE 97

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Revenu fiscal de référence 25..... 72 209

**PRELEVEMENT A LA SOURCE**

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](http://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou en appelant le 0809 401 401

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CELIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
C	T	2							2,50

